

L'AFRIQUE AUSTRALE

SADC AUJOURD'HUI VOL. 20 No 2 FÉVRIER 2018

Aujourd'hui



POLITIQUE	3
ELECTIONS	4-5
AGRICULTURE	6
ENERGIE	7-10
GENRE	11
COMMERCE	12-13
UNION AFRICAINE	14
ÉVÉNEMENTS	15
L'HISTOIRE AUJOURD'HUI	16



2018 Consolider le Développement Durable

par Joseph Ngwawi et Kizito Sikuka

UNE ANNÉE riche en événement attend l'Afrique australe en 2018 alors que la région intensifie ses efforts pour approfondir l'intégration économique et parvenir au développement durable et à la stabilité.

La région devrait renforcer les efforts visant à mettre en œuvre des programmes et des projets visant à atteindre divers jalons clés, notamment ceux relatifs au développement des infrastructures et à l'industrialisation.

Conformément au thème du 37^{ème} Sommet de la SADC tenu en Afrique du Sud en août 2017, les États membres devraient mener des activités visant à promouvoir le développement industriel dans les domaines de l'agro-industrie, de la valorisation des minéraux et des produits pharmaceutiques.

Le sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la SADC s'est tenu en 2017 sous le thème *Œuvrer en partenariat avec le secteur privé en vue de développer des industries et des chaînes de valeur régionales.*

Selon la tradition, le thème est le point de ralliement pour la plupart des activités entreprises par la SADC jusqu'au 38^{ème} sommet prévu pour la Namibie en août.

Au cours de l'année à venir, les pays de la région devraient créer un mécanisme pour la

participation du secteur privé au lancement du programme d'intégration économique.

Les partenariats public-privé sont considérés comme un modèle viable pour attirer des investissements dans des projets publics en permettant aux gouvernements d'avoir davantage accès à des capitaux supplémentaires et à des financements hors bilan.

L'année 2018 marquera la deuxième année de mise en œuvre du Plan d'action chiffré de la Stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC, un plan de 48 ans qui présente des propositions de transformation de la région d'une économie axée sur les ressources à une économie qui est axée par l'innovation et la haute productivité industrielle.

Le Plan d'action chiffré sur l'industrialisation, approuvé par le Sommet extraordinaire de la SADC au Swaziland en mars 2017, a alloué environ 100 millions de dollars américains pour la coordination du programme d'industrialisation au niveau du Secrétariat de la SADC et des États membres pendant la période 2015-2030.

Le plan d'action vise à créer un environnement propice au développement industriel durable en tant que moteur de la transformation économique; et établir une alliance durable pour l'industrialisation comprenant les secteurs public et privé ainsi que des partenaires stratégiques.

2018 Consolider le Développement Durable

Les interventions stratégiques proposées dans le plan d'action comprennent un environnement politique amélioré pour le développement industriel, un volume et une efficacité accrues des investissements publics et privés dans l'économie de la SADC, la création de chaînes de valeur régionales et la participation à des processus mondiaux connexes ainsi qu'une valeur ajoutée accrue pour les produits et services agricoles et non agricoles.

En vue d'améliorer l'environnement opérationnel, il est prévu d'élaborer et d'opérationnaliser un Protocole sur l'industrie d'ici 2020, ce qui devrait conduire à l'élaboration de politiques et de stratégies d'industrialisation au niveau national.

Pour encourager la participation aux processus mondiaux, la région a identifié cinq domaines prioritaires dans lesquels des chaînes de valeur peuvent être établies et pour lesquelles des stratégies régionales devraient être développées d'ici 2020.

Ce sont dans les domaines de l'agro-industrie, de la valorisation des minéraux, des biens de consommation, des biens d'équipement et des services.

Une étude détaillée des chaînes de valeur potentielles pour des produits et services spécifiques dans les domaines prioritaires est proposée.

Dans le cadre du processus de promotion de la participation, il est prévu d'élaborer une législation et des règlements types pour l'agro-

industrie, la valorisation des minerais et d'autres activités et services de fabrication intra-SADC.

Une activité connexe prévue au cours de l'année à venir sera l'opérationnalisation de l'Université de Transformation de la SADC proposée, initiative du Roi Mswati III du Royaume du Swaziland.

L'université sera une institution régionale pour former les citoyens à l'innovation et à l'entrepreneuriat dans le cadre des efforts visant à transformer l'Afrique australe en une région industrialisée.

Le Swaziland a offert d'accueillir l'institution de formation et s'est engagé à offrir des bourses à 300 étudiants - 20 par État membre pour l'admission initiale.

Lors de sa dernière réunion en Afrique du Sud en août 2017, le Conseil des Ministres de la SADC a appelé les Ministres chargés de l'Éducation et de la Formation ainsi que de la Science, de la Technologie et de l'Innovation à finaliser les travaux préparatoires de l'université.

Les Ministres devraient soumettre des propositions au Conseil lors de sa prochaine réunion en mars 2018.

En ce qui concerne le développement énergétique, la SADC devrait établir un Comité régional inter-États sur le gaz naturel chargé d'assurer l'inclusion et la promotion du gaz naturel dans le mixe énergétique régional et de faciliter un accès universel accru à l'énergie ainsi que le développement industriel développement dans la SADC . "

Selon le SADC Energy Monitor lancé lors du 36^{ème} Sommet de la SADC au Swaziland en 2016, la contribution du gaz au mixe énergétique régional reste très minime, ne représentant que 1,3% de la production totale d'électricité.

La faible part du gaz naturel dans le mixe énergétique régional dément le fait que l'Afrique australe possède certains des plus grands gisements de gaz dans le monde.

La côte est de la région de la SADC a émergé ces dernières années comme l'un des points les plus brillants du paysage énergétique mondial, avec de grandes découvertes de gaz naturel au Mozambique et en Tanzanie.

L'exploration a eu lieu dans d'autres États membres de la SADC, bien que le montant exact des réserves soit inconnu pour ces pays.

Les efforts seront renforcés pour assurer le maintien de la capacité excédentaire de production d'électricité de la SADC l'année dernière grâce à la mise en service de nouveaux projets de production d'électricité.

Le Pool Énergétique de l'Afrique australe a déjà indiqué qu'il mettra en service en moyenne 5 000 mégawatts (MW) par an au cours des six prochaines années.

L'Afrique australe a connu une capacité de production d'électricité excédentaire d'environ 900 MW depuis le début de l'année dernière.

L'excédent est dû en partie au ralentissement de l'économie sud-africaine mais aussi à l'approche coordonnée de la mise en œuvre du programme énergétique de la SADC, qui a vu la mise en service de plusieurs nouvelles centrales ces dernières années.

En ce qui concerne le développement du genre, la SADC célébrera 10 ans depuis l'adoption du Protocole de la SADC sur le genre et le développement, qui a été récemment révisé en 2016.

La SADC devrait faire le bilan des réalisations faites et des défis rencontrés au cours de la dernière décennie.

L'agriculture et la sécurité alimentaire resteront une priorité pour la SADC après un démarrage lent de la saison agricole.

Au niveau continental, la région de la SADC travaillera avec d'autres communautés économiques régionales pour conclure les efforts visant à opérationnaliser la zone de libre-échange tripartite et à établir la zone de libre-échange continentale.

Sur les questions environnementales, la région entamera un processus d'examen des réalisations et des défis dans la mise en œuvre du Plan d'action stratégique sur les ressources en eau intégrées. Développement et gestion (2016-2020).

Comme la SADC reconnaît l'importance de l'utilisation durable et de la gestion de l'environnement pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, la région devrait évaluer le niveau de domestication du Protocole de la SADC sur la gestion environnementale pour le développement durable (2014).

La Namibie accueillera le 38^{ème} sommet des chefs d'État et de Gouvernement de la SADC en août, et le Président Hage Geingob de la Namibie reprendra la présidence de la SADC de son homologue sud-africain.

Le sommet annuel marquera la première fois que l'Union des Comores, le nouveau membre de la SADC, participera à cette réunion régionale de haut niveau.

Les Comores ont été officiellement admises à la SADC lors du 37^{ème} Sommet de la SADC qui s'est tenu en août à Pretoria, en Afrique du Sud, portant à 16 le nombre de membres de la SADC.

Portée par la paix relative et la stabilité politique qui ont régné dans la région au cours des dernières années ainsi que par la transition en douceur du pouvoir dans trois États membres l'année dernière (Angola, Royaume du Lesotho et Zimbabwe), la région SADC cherchera à maintenir la même atmosphère pacifique et tolérante en 2018 lorsque cinq pays organiseront des élections.

La République Démocratique du Congo, Madagascar, le Mozambique, le Royaume du Swaziland et le Zimbabwe devraient se rendre aux urnes cette année. Le Mozambique a fixé le 10 octobre comme le jour des élections municipales, tandis que la RDC a annoncé le 23 décembre pour les élections générales.

Madagascar, le Swaziland et le Zimbabwe doivent encore se prononcer sur les élections, bien que les élections au Zimbabwe devraient avoir lieu en juillet-août. sardc.net (Voir page 4-5) □



La SADC est engagée à lutter contre l'abus de drogues et la cybercriminalité

La SADC est en train d'élaborer une stratégie régionale détaillée pour lutter contre l'abus de drogues et la cybercriminalité en Afrique australe.

Conformément à la directive du 37ème Sommet de la SADC tenue en Afrique du Sud en août 2017, le développement de la stratégie régionale est l'une des questions sur lesquelles le Secrétariat, en collaboration avec les États membres, devrait se concentrer au cours de l'année à venir.

Le Sommet a convenu qu'il était nécessaire que la région adopte une stratégie concertée et rigoureuse pour s'attaquer aux multiples facettes de l'abus des drogues, compte tenu des conséquences désastreuses que ressentent les populations des États Membres.

Un nombre croissant de personnes, en particulier les jeunes, abusent à la fois des drogues légales et illégales.

Les médicaments légaux comprennent les médicaments prescrits tels que les mélanges contre la toux, tandis que certaines des drogues illicites sont la cocaïne, l'héroïne et la marijuana.

La recherche médicale a montré que l'abus de drogues cause des dommages physiques, sociaux et psychologiques.

Dans certains cas, un comportement criminel ou antisocial se produit lorsque la personne est sous l'influence d'une drogue.

Pour relever ce défi, les Chefs d'État et de Gouvernement de la SADC ont demandé au Secrétariat "d'élaborer d'urgence une stratégie régionale détaillée pour lutter contre l'abus de drogues et la cybercriminalité".

La cybercriminalité fait désormais partie des crimes à forte croissance au monde. La

cybercriminalité implique l'utilisation de réseaux informatiques pour nuire à la réputation des individus ou des organisations et comprend la violation des droits d'auteur, la fraude, le piratage, le vol de compte, le vol d'identité, les virus informatiques et le courrier non sollicité.

En utilisant les technologies de communication de l'information, la cybercriminalité, telle que le piratage informatique, menace la sécurité des individus, des gouvernements, des entreprises et d'autres organisations.

Selon le Programme mondial de cyber sécurité, le

cyber crime pourrait entraîner des pertes de plus de 105 milliards de dollars dans le monde chaque année.

L'urgence de limiter la cybercriminalité est rendue nécessaire par le fait que la plupart des gouvernements de la région de la SADC s'orientent vers des opérations "sans papier", impliquant l'utilisation de l'Internet et des ordinateurs pour le stockage de données stratégiques sensibles et irremplaçables.

À cet égard, la stratégie régionale proposée sur l'abus des drogues et la cybercriminalité devrait élaborer des lois innovantes sur

le renseignement financier pour traiter des problèmes de blanchiment d'argent sale, de parrainage du terrorisme et d'autres activités frauduleuses qui pourraient être entreprises par des moyens électroniques.

D'autres initiatives examineront la manière dont les États membres de la SADC peuvent harmoniser leurs lois sur la cyber sécurité, notamment l'harmonisation des lois pour freiner les mouvements illicites et transfrontaliers de drogues, ainsi que la manière d'intégrer les victimes de toxicomanie dans la société. □

La protection des variétés végétales est la clé de la sécurité alimentaire

L'AFRIQUE AUSTRALE prévoit d'établir un système efficace de protection des variétés végétales afin de garantir que les droits des obtenteurs soient préservés pour améliorer la production dans la région.

La création d'un tel système fait suite à l'approbation du Protocole pour la protection des nouvelles variétés végétales dans la région de la SADC avant le 37ème Sommet de la SADC qui s'est tenu à Pretoria, en Afrique du Sud, en août 2017.

La nécessité de fournir un système efficace pour la protection des nouvelles variétés végétales est rendue nécessaire par la nécessité d'encourager la sélection végétale et la facilitation des progrès agricoles au profit de la région.

Les dispositions relatives aux droits des obtenteurs dans la région permettront aux

agriculteurs d'accéder à des variétés améliorées de cultures, ce qui peut contribuer à la réalisation de l'objectif régional de développement économique et de sécurité alimentaire.

Le Protocole prévoit la création et l'administration d'un bureau indépendant appelé le Bureau des droits des obtenteurs de végétaux de la SADC.

Le Bureau du PBR de la SADC sera responsable de l'administration du Protocole, en collaboration avec les autorités nationales dans l'exercice de ses fonctions.

Le bureau de la SADC PBR doit être géré par un registraire qui sera nommé par le Conseil d'administration du Centre de semences de la SADC.

En plus de la SADC PBR, le Protocole propose la création d'un Comité consultatif sur les droits des obtenteurs de végétaux de la SADC. Le comité va,

- Conseiller le Registraire sur les questions techniques concernant les droits des obtenteurs;
- Émettre des directives et des directives générales et spécifiques au Bureau de la SADC concernant les droits des obtenteurs;
- Recevoir les propositions budgétaires du Registraire et les recommander au Conseil d'administration du Centre des semences pour approbation;
- Approuver les règles de procédures pour le bureau de la SADC concernant les droits d'obteneur;
- Examiner et approuver les lignes directrices relatives aux essais conformément au présent Protocole; et,
- Conseiller le Secrétariat de la SADC sur toutes les questions relatives à la mise en œuvre de la politique de la SADC PBR. □





Cinq pays de la SADC se préparent aux élections en 2018

par Tanaka Chitsa

L'AFRIQUE AUSTRALE est considérée comme l'une des régions les plus stables et pacifiques du continent africain. La région cherchera à maintenir cette atmosphère paisible en 2018 lorsque cinq États membres de la SADC organiseront des élections. Notamment la République Démocratique du Congo, Madagascar, le Mozambique (élections municipales), le Swaziland et le Zimbabwe. Southern African Today se penche sur certaines questions d'actualité lors de ces élections.

La RDC ira-t-elle enfin aux urnes?

LA COMMISSION Électorale Nationale Indépendante (CENI) de la RDC a fixé au 23 décembre le jour du scrutin.

Selon la CENI, au total, 46.021.454 personnes s'étaient déjà inscrites au 29 janvier pour participer aux prochaines élections.

Parmi ceux-ci, 24 231 197 sont des hommes et 21 790 257 femmes.

Les élections tant attendues devaient initialement avoir lieu en 2016, lorsque le deuxième et dernier mandat du président Joseph Kabila a pris fin.

Cependant, divers défis tels que l'instabilité interne, le manque de préparation de la part de la commission électorale, ainsi que le retard pris par le président Kabila pour se retirer en tant que leader national, ont empêché la RDC de tenir ses élections.

Conformément à la constitution du pays, le mandat de Kabila a officiellement pris fin en décembre 2016. Il a été accusé par l'opposition d'essayer de conserver le pouvoir en tentant de supprimer les limites de mandats.

La CENI a maintes fois déclaré que les élections avaient été retardées à cause des conflits dans certaines parties de la RDC, qui a longtemps connu des conflits dans la partie orientale du pays et plus récemment dans la région centrale du Kasai.

Cependant, avec le soutien de divers partenaires régionaux et internationaux, dont la SADC

et l'Union africaine (UA), la RDC a relevé certains de ces défis et s'est déclarée prête à se rendre aux urnes le 23 décembre.

Dans un communiqué de presse, le président Kabila a réaffirmé le souhait de tenir les élections annoncées par la CENI. "Nous devons organiser des élections comme prévu", a-t-il déclaré.

Kabila, arrivé au pouvoir en 2001 à la suite de l'assassinat de

son père, Laurent Kabila, n'a pas précisé s'il serait candidat à un troisième mandat, ce qui nécessiterait un amendement constitutionnel.

Sous sa direction, la RDC est sortie des années de guerre les plus sombres, bien que les conflits internes se poursuivent dans la partie orientale du pays.



Kabila a dirigé un gouvernement de transition et a remporté les élections nationales en 2006 et en 2011.

Avec le soutien d'autres États membres de la SADC, les forces militaires de la RDC ont réussi à contenir les rebelles qui avaient pris le contrôle de certains secteurs dans l'est du pays en 2012. □

Le nouveau leader zimbabwéen promet des élections crédibles

LE PRÉSIDENT Emmerson Mnangagwa a promis des élections crédibles, pacifiques, libres et équitables au Zimbabwe avant le mois d'août, comme l'exige la Constitution.

Il a également déclaré que son gouvernement inviterait des observateurs électoraux de la région et du continent ainsi que des observateurs électoraux occidentaux de l'Union européenne et des Nations Unies.

Il a déclaré au Financial Times, de Londres, qu'il ne se "sentait pas menacé" par la présence d'observateurs occidentaux lors des prochaines élections au Zimbabwe.

"Nous voulons des élections équitables, libres et crédibles. Dans le passé, ceux qui s'étaient

prononcés contre nous; qui a prédéterminé que nos élections ne seraient pas libres et équitables, n'ont pas été autorisés à entrer. Mais maintenant, avec cette nouvelle dispensation, je ne me sens menacé par rien", a déclaré Mnangagwa.

"Je voudrais que l'ONU vienne, l'UE devrait venir. Si le Commonwealth demandait à venir, je suis disposé à examiner leur demande."

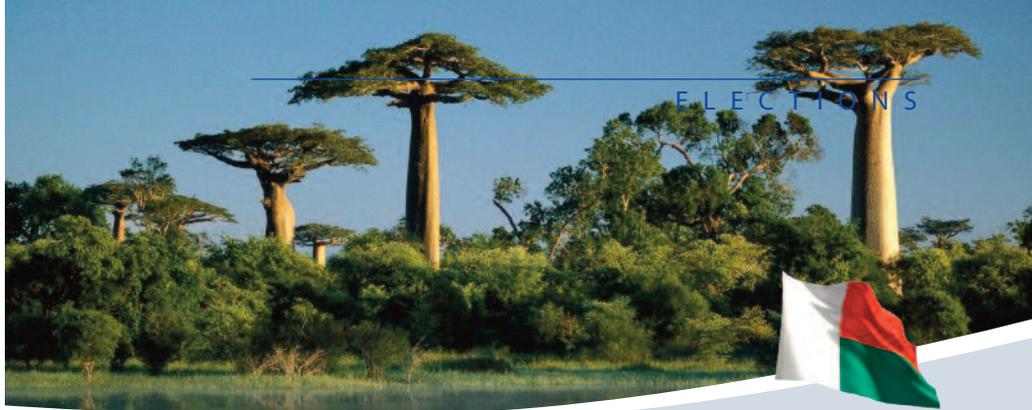
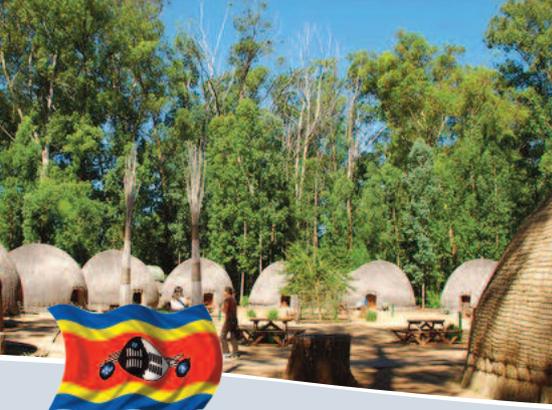
Les relations entre le Zimbabwe et les États-Unis et l'Europe sont en voie de normalisation depuis la démission de Robert Mugabe en tant que président en novembre 2017. Ce sera la première fois que le Zimbabwe va



aux élections sans Mugabe comme l'un des candidats.

Les élections marqueront la première fois que le pays a utilisé la technologie Biometric Voter Registration (BVR). Le BVR est la technologie de pointe qui capture les caractéristiques physiques telles que le visage et les empreintes digitales à des fins d'identification.

Selon la Commission électorale du Zimbabwe, plus de 5,3 millions de personnes se sont inscrites pour voter à la clôture de l'exercice d'enregistrement des naissances du BVR le 8 février. Cela représente environ 74% des quelque 7,2 millions d'électeurs admissibles. □



Déballer le système électoral Swazi

LA TENUE d'élections au Swaziland a toujours donné lieu à des lectures intéressantes.

La Commission des élections et des frontières du Swaziland (EBC) maintient que son système électoral est parmi les meilleurs en Afrique, disant que les gens qui critiquent le système électoral le font parce qu'ils manquent de connaissances sur le fonctionnement du système.

Le Swaziland utilise un système totalement différent, contrairement à la plupart des pays de la SADC qui utilisent différents systèmes électoraux tels que le scrutin majoritaire uninominal à un tour ou la représentation proportionnelle.

Le système de gouvernement du Swaziland repose sur ce qu'on appelle le Tinkhundla. Le terme Tinkhundla ou Inkhundla est siSwati pour "communauté" ou "circonscription".

Dans le cadre de ce système, les candidats aux élections législatives sont sélectionnés dans leurs chefferies et 55 parlementaires sont élus au cours de ce processus.

Le Roi Mswati III en nomme 10 autres, portant le total à 65 membres. Le candidat doit être soutenu par au moins 10 membres de cette chefferie pour participer aux élections. Le nombre minimum de nominés par chefferie est de quatre et le maximum est de 10.

Après la clôture du processus de nomination, des élections primaires sont organisées au niveau de la chefferie au scrutin secret pour élire un candidat qui participera à l'élection secondaire.

Plusieurs chefferies constituent une circonscription parlementaire. Avant l'élection secondaire, les candidats de chaque chefferie ont des chances égales dans toutes les chefferies de cette circonscription

pour s'adresser aux électeurs sur divers aspects du développement et des questions de politique nationale.

Pour compléter le processus de sélection, une élection secondaire est organisée dans toutes les circonscriptions, où les candidats du niveau de la chefferie s'affrontent au niveau des circonscriptions.

Les candidats avec la majorité des voix deviennent les gagnants et les membres du Parlement. Dans tous ces processus, la participation est faite par un individu et non par une partie; par conséquent, les

partis politiques ont été interdits au Swaziland.

Les membres du Sénat de 30 membres sont nommés - 20 par le Roi et 10 par la Chambre d'Assemblée. Le Premier Ministre est nommé par le Roi.

L'EBC, qui gère les élections au Swaziland, dit que le processus électoral est conçu pour s'assurer que les gens sont élus "à la charge publique en fonction de leur mérite individuel".

"Le système de gouvernement (Tinkhundla) s'est avéré efficace pour le Swaziland et nous voulons

croire qu'il peut bien fonctionner pour l'Afrique", a déclaré EBC dans un de ses rapports sur la conduite des élections au Swaziland.

"Cela (Tinkhundla) a apporté l'unité, la paix et la stabilité parmi les Swazis. Il a fait du Swaziland une famille au sein d'une nation", a déclaré EBC.

Cependant, d'autres experts affirment que le processus électoral n'est pas transparent car la chefferie, qui est nommée par le Roi sert de base de nomination pour les candidats. □

L'ancien président malgache cherche à se faire réélire

L'ANCIEN PRÉSIDENT de Madagascar, Marc Ravalomanana, évincé lors d'un coup d'État en 2009, a déclaré qu'il se présenterait aux élections prévues cette année.

Le président sortant, Hery Rajaonarimampianina, qui a succédé à Andry Rajoelina derrière le coup d'État de 2009, n'a pas encore déclaré son intérêt, affirmant que "le moment n'est pas encore opportun".

La nation insulaire devrait bientôt prononcer le jour du scrutin pour les élections présidentielles et parlementaires. Madagascar est allé aux urnes pour la dernière fois en 2013.

Les élections de 2013 ont mis fin à plus de cinq ans d'instabilité politique après que le leader de l'opposition Rajoelina ait pris le pouvoir lors d'une manifestation publique soutenue par l'armée, à peu près comme Ravalomanana lui-même avait pris le pouvoir de son prédécesseur, Didier Ratsiraka.

Lors des élections de 2013, Rajoelina et Ravalomanana se sont vu interdits de participer pour

assurer la stabilité, dans le cadre d'un accord régional et international.

Madagascar a été sur la voie du redressement et les prochaines élections devraient consolider la stabilité.

Le président est élu par vote populaire direct pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois.

Le système électoral du pays prévoit la tenue d'un second tour,



dans les deux mois suivant l'annonce des résultats du premier tour des élections. Dans le cas où il n'y a pas de gagnant clair du premier tour, le second tour impliquera les deux meilleurs candidats.

Le vainqueur du scrutin présidentiel du premier tour doit remporter plus de 50% des voix pour éviter un second tour. □

Le Mozambique se prépare aux élections municipales

LE MOZAMBIQUE tiendra des élections municipales le 10 octobre pour 53 municipalités des 11 provinces.

Les dernières élections municipales ont eu lieu en 2013 au cours desquelles le Front de libération du Mozambique (FRELIMO) au pouvoir a remporté 50 des 53 conseils urbains et le Mouvement démocratique mozambicain (MDM) a remporté les trois autres.

C'était la première fois que le MDM contestait les élections municipales après s'être séparé de la Résistance nationale du Mozambique (Renamo) en 2009.

Le principal parti d'opposition, Renamo, n'a pas participé aux dernières élections municipales en invoquant la nécessité de revoir le système électoral qui, selon eux, favorisait le parti au pouvoir.

La Renamo a annoncé qu'elle participera aux élections municipales de cette année. □



La saison des pluies 2017/18 de la SADC devrait s'étendre jusqu'au mois de mai

LA SAISON des pluies 2017/18 en Afrique australe devrait se poursuivre jusqu'en mai, selon des experts météorologiques régionaux.

Ceci est un changement par rapport aux saisons précédentes où les précipitations se sont arrêtées vers mars / avril dans la plupart des régions de la région.

Selon la 21ème Revue et la Mise à jour à mi-saison du Forum régional des perspectives climatiques de l'Afrique australe (SARCOF-21) publiée en décembre 2017, la plupart des régions d'Afrique australe devraient recevoir une quantité accrue de précipitations entre janvier et mai 2018.

Les chances d'une augmentation des précipitations dans la région seront les bienvenues, en particulier dans les parties australes de la région où les faibles précipitations ont entraîné des retards dans les semis et un stress hydrique dans certaines zones.

Certaines parties de l'Afrique du Sud, y compris le Cap, font face à leur troisième saison de sécheresse. Dans les zones du sud du Mozambique, du sud de la Zambie et du Zimbabwe, les cultures montrent des signes de stress hydrique dus aux périodes de sécheresse qui prévalent en janvier.

Les rapports de la Namibie indiquent que les faibles précipitations ont entraîné une détérioration des pâturages pour le bétail dans plusieurs régions du pays.

Les agriculteurs, en particulier dans ces zones touchées, commencent à s'inquiéter de l'impact des pluies erratiques actuelles sur la production agricole.

Selon la Revue et Mise à jour à mi-saison de SARCOF-21, presque toute l'Afrique australe a augmenté ses chances de recevoir des précipitations élevées qualifiées de "normales à supérieures à la normale" de janvier à mars, à l'exception de quelques zones.

Les zones susceptibles de recevoir moins de précipitations qualifiées de "normales à inférieures à la normale" sont situées dans les parties les plus au sud-ouest de l'Angola et à l'ouest de la Namibie et de l'Afrique du Sud.

La revue indique que seulement le nord-ouest de la République démocratique du Congo et les parties les plus à l'est de Madagascar devraient avoir des précipitations normales à inférieures à la normale durant la période de mars à mai 2018.

Selon la revue et la mise à jour à mi-saison, des pluies supérieures à la normale ont été enregistrées dans la plupart des régions du nord et du nord-est de la région, telle que le Botswana et le Zimbabwe ont enregistré moins de précipitations pendant la période octobre-novembre 2017.

La mise à jour montre que la zone de convergence intertropicale (ZCIT), principal mécanisme pluvial pour l'Afrique australe, est encore très active et qu'elle est centrée sur les parties nord et est de la région.

Sur base des prévisions des experts météorologiques dans la mise à jour de mi-saison, il est possible que les agriculteurs qui ont planté tard puissent encore récolter de bons rendements.

La mise à jour n'est cependant pertinente que pour les échelles de temps saisonnières et les zones relativement étendues, et peut ne pas prendre en compte tous les facteurs locaux et intra saisonniers qui influent sur les conditions météorologiques.

Il est donc essentiel que les agriculteurs et les autres utilisateurs de l'information climatique communiquent avec leurs bureaux météorologiques et hydrologiques nationaux pour une meilleure interprétation et des mises à jour régulières.

Alors qu'une augmentation de l'humidité devrait améliorer la productivité des cultures, les inondations pourraient détruire les cultures et avoir un impact sur la sécurité alimentaire.

Des pluies excessives peuvent augmenter l'incidence du paludisme et des maladies hydriques dans la région et la possibilité de dommages à l'infrastructure dus aux inondations.

L'un des défis qui continue d'affecter les États membres de la SADC est le manque de données actuelles et fiables sur les scénarios météorologiques possibles.

Pour réduire la vulnérabilité aux inondations, les pays de la région devront améliorer le partage de données et d'informations et veiller à ce que

les communautés touchées soient évacuées lorsque des catastrophes naturelles liées aux conditions météorologiques sont attendues.

Il est également nécessaire de moderniser les infrastructures publiques telles que les écoles, car celles-ci servent de sanctuaires en cas d'urgence, comme les inondations.

Les Organismes de Bassin (OBF) font des efforts pour améliorer le partage de l'information sur le débit d'eau et les conditions climatiques.

L'un de ces OBF est la Commission du cours d'eau du Zambèze, qui est en train de renforcer le partage de données et d'informations dans les huit États du bassin par la mise en œuvre du Système d'information sur les ressources en eau du Zambèze. Base de données hydrométéorologique et système d'aide à la décision (ZAMWIS-DSS).

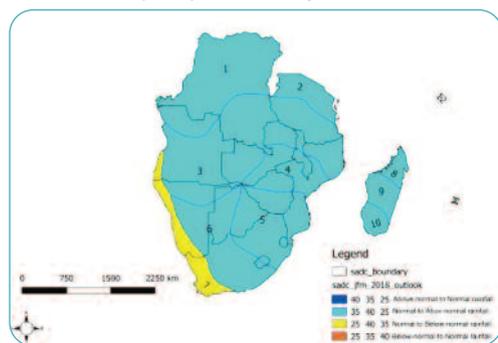
L'objectif principal de la mise en place du ZAMWIS-DSS est de soutenir la promotion et la coordination de la gestion et du développement des ressources en eau dans le fleuve Zambèze d'une manière durable et résiliente au changement climatique.

Une fois ce système achevé, on s'attend à ce que les États riverains soient mieux en mesure de réagir aux risques d'inondation. Une autre mesure entreprise dans la région est la mise en place de systèmes d'intervention villageois pour répondre aux inondations.

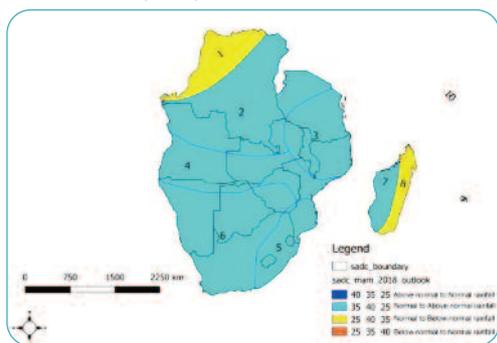
Le système d'alerte comprend l'utilisation des systèmes de connaissances traditionnelles pour sensibiliser l'opinion à travers l'éducation civique. Par exemple, l'apparition de grandes populations de fourmis indique l'occurrence d'inondations.

Les inondations peuvent présenter des opportunités pour la région si les pays commencent à donner la priorité aux projets de collecte de l'eau pour exploiter les pluies et utiliser l'eau à des fins agricoles à l'avenir, en particulier pendant les années de sécheresse. sardc.net □

Prévisions de précipitations de janvier à mars 2018



Prévisions de précipitations de mars à mai 2018





L'ÉNERGIE EN AFRIQUE AUSTRALE



ACCROÎTRE L'INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE DANS LA SADC

Défis et opportunités

Le secteur de l'énergie est l'un des catalyseurs les plus importants du programme d'intégration de l'Afrique australe, en particulier maintenant que la région vise à industrialiser son économie. Par exemple, au-delà de son utilisation générale dans la vie quotidienne, l'énergie catalyse des projets d'infrastructure qui stimulent la croissance socio-économique. Cependant, le manque d'investissement pour les projets énergétiques a été identifié comme l'un des principaux défis affectant le secteur de l'énergie en Afrique australe. Ce document d'orientation présente certaines des opportunités et des défis liés à l'augmentation des investissements dans le secteur de l'énergie dans la Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADC).

Aperçu du secteur de l'énergie de la SADC

L'Afrique australe est relativement bien dotée en ressources énergétiques, comme le montre l'illustration. Cependant, le secteur de l'énergie de la SADC a été confronté à certains défis dans la fourniture d'énergie abordable et fiable en raison d'une combinaison de facteurs, y compris un investissement limité dans l'exploration de ces ressources énergétiques. Le manque d'investissement et de financement des projets énergétiques est entravé par un certain nombre d'obstacles tels que les faibles tarifs et la mauvaise préparation des projets, ainsi que par des acheteurs limités qui peuvent signer des accords d'achat d'électricité selon des modèles d'achat unique; et d'autres cadres politiques / réglementaires requis.

Politique énergétique / cadre réglementaire existant

La SADC a mis en place un certain nombre de documents juridiques, de politiques et de cadres institutionnels pour assurer la disponibilité de services énergétiques suffisants, fiables et à moindre coût. Le principal document juridique sur le développement énergétique est le Protocole de la SADC sur l'énergie de 1996, entré en vigueur le 17 avril 1998 après ratification par les deux tiers des États membres. Parmi les autres instruments clés de gouvernance figurent le Plan de Développement Stratégique Indicatif Régional (RISDP) de 2015, le Plan sectoriel de développement des infrastructures régionales (RIDMP) et la Stratégie et la Politique de coopération du secteur énergétique de la SADC avec le Plan d'activités (2010).

Ces cadres sont fondés sur le Traité de la SADC qui définit le programme de la SADC et vise à créer

Ressources énergétiques de la SADC, pays continentaux



Source Présentation du Pool Énergétique de l'Afrique australe lors d'un atelier pour l'examen du RISDP de la SADC, mai 2013

un environnement propice à la coopération économique parmi les États membres de la SADC. En outre, les États membres de la SADC ont élaboré divers documents énergétiques nationaux pour stimuler les développements dans le secteur de l'énergie avec la création des agences nationales pour coordonner la mise en œuvre des activités, projets et programmes convenus. Cependant, une préoccupation majeure qui a été soulevée dans divers forums, y compris les réunions des Ministres de l'Énergie de la SADC, est que les politiques énergétiques régionales et d'autres documents sont obsolètes et doivent être révisés en fonction de l'environnement changeant pour qu'ils restent pertinents et utiles.

Au niveau institutionnel, la Direction des Infrastructures et Services du Secrétariat de la SADC est chargée de coordonner les développements dans le secteur de l'énergie. Dans la poursuite de l'intégration économique dans le secteur de l'énergie, la SADC a également créé des organisations subsidiaires pour mettre en œuvre divers programmes, projets et activités. Ces organisations

sont le Pool Énergétique de l'Afrique australe (SAPP), l'Association régionale des régulateurs d'électricité d'Afrique australe (RERA) et le Centre d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique de la SADC (SACREEE).

Les Ministres responsables de l'énergie de la SADC forment l'organe politique suprême dans le secteur énergétique régional, relevant du Conseil des Ministres de la SADC.

Structure Institutionnelle de l'Energie de la SADC



Source SACREEE livret de base, 2014

Principaux projets d'investissement dans l'énergie dans la SADC

Un certain nombre de projets d'investissement dans l'énergie sont entrepris par les États membres de la SADC et les Partenaires Internationaux de Coopération. Le Plan Directeur de Développement des Infrastructures Régionales: Le plan Sectoriel de l'Energie estime que le coût total de la nouvelle capacité de production d'électricité de la région se situera entre 114 et 233 milliards de dollars EU entre 2012 et 2027.

Les coûts connexes d'investissement de transport d'électricité pour soutenir la nouvelle capacité de production sont estimés à environ 540 millions de dollars américains. L'investissement dans les projets de transport d'électricité n'inclut toutefois pas les interconnexions de transport prévues et les lignes nationales de base.

Un défi majeur est que de nombreux projets de production d'électricité régionaux proposés sont mal structurés et conditionnés, et ne parviennent donc pas à attirer des investissements.

Par exemple, un certain nombre de projets planifiés depuis longtemps n'ont pas réussi à décoller, car le secteur privé s'est montré réticent à s'engager dans des partenariats avec les gouvernements, principalement en raison de formules de financement inappropriées.

La plupart des États membres ont tardé à mettre en place des mécanismes qui favorisent la participation du secteur privé dans le secteur de l'énergie et, partant, améliorent l'attrait de l'industrie pour les investisseurs. L'environnement de politique dans la plupart des États membres de la SADC n'encourage pas la participation du secteur privé dans le secteur de l'énergie.

Opportunités d'investissement dans le secteur de l'énergie

Afin de présenter certaines des opportunités d'investissement dans le secteur de l'énergie, la région a organisé un Forum spécial de la SADC sur l'investissement à Ezulwini, au Royaume du Swaziland, en juillet 2017. Le forum a vu la SADC présenter son plan de développement de l'infrastructure énergétique de plusieurs milliards de dollars à des bailleurs de fonds potentiels. Le forum sur l'investissement dans l'énergie a également fourni une plate-forme pour la mobilisation des ressources pour le développement d'infrastructures énergétiques durables afin de permettre au secteur de l'énergie de jouer un rôle vital dans l'industrialisation et la prospérité de la région.

Principaux facteurs de succès pour l'investissement dans l'énergie dans la SADC

Selon le Forum sur l'investissement de la SADC, les principaux défis cités comme affectant la mobilisation réussie des ressources ou la mise en œuvre de projets d'infrastructures énergétiques dans la région comprennent l'absence d'un plan intégré régional cohérent et une stratégie qui équilibre les besoins nationaux et régionaux; l'accent mis de plus en plus sur l'autosuffisance et la préférence croissante pour les projets nationaux en faveur de projets régionaux pour des raisons de sécurité d'approvisionnement.

Les autres difficultés identifiées ont été les difficultés à mobiliser des financements pour les investissements régionaux dans la production et le transport en raison de la préparation inadéquate des projets; et le risque élevé perçu de projets transfrontaliers et de contraintes de capacité aux niveaux national et régional. Certains des facteurs clés attribués au succès des investissements énergétiques, qui font défaut dans certains États membres de la SADC, sont les suivants:

- Un cadre réglementaire clair pour les investissements dans le secteur de l'énergie garantissant la volonté politique et économique;

- Soutien aux entreprises locales et aux entrepreneurs pour participer à des projets énergétiques;
- Stimulation par les régulateurs de l'énergie dans le pays pour transformer le marché de l'énergie en énergie renouvelable, car la plupart des investisseurs internationaux s'orientent vers des investissements respectueux du climat;
- Régimes fiscaux et de droits favorables;
- Des lois et des règlements qui facilitent la conduite des affaires pour les entreprises internationales et locales, y compris la réduction de la bureaucratie dans les institutions clés;
- Faire connaître les réussites et les projets nationaux à la communauté internationale, généralement en participant à des forums sur l'énergie, tels que des conférences, des sommets et des ateliers;
- Des processus de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports solides et efficaces, y compris le renforcement des compétences dans le pays et des compétences en gestion de projet;
- Les incitations aux partenariats public-privé et leur gestion efficace;
- Création de tarifs reflétant les coûts qui rendent attractifs les investissements privés et internationaux dans le secteur de l'énergie; et,
- Les gouvernements qui engagent leurs propres ressources, en particulier pour les projets en phase initiale, afin d'obtenir un financement privé, minimisant ainsi les risques associés aux premières étapes du développement du projet.

Quels mécanismes de financement de l'énergie y-a-t-il?

Les sources de financement pour les projets énergétiques sont nombreuses. Certains des mécanismes de financement de l'énergie disponibles comprennent:

- Les gouvernements des États membres de la SADC;
- Les Partenaires Internationaux de Coopération;
- Introduction d'un prélèvement régional sur les exportations et les importations;
- Introduction des prélèvements touristiques
- Assistance au Développement Officiel;
- Investissement local et étranger;
- Utilisation de l'allègement de la dette;
- Finances publiques nationales et épargne;
- Partenariats public-privé ;
- Marchés financiers et financiers intérieurs;
- Capitaux privés;
- Fonds de développement régional de la SADC; et
- Capital de risque

Cependant, pour que les mécanismes de financement ci-dessus fonctionnent, il est nécessaire de créer un environnement propice dans la région pour la génération de revenus

domestiques, l'épargne et les investissements. À cet égard, le RISDP 2015-2020 révisé articule une orientation stratégique pour la mobilisation de ressources durables pour sa mise en œuvre, telles que la nécessité de maintenir des politiques économiques saines, une bonne gouvernance économique et la mobilisation des finances publiques nationales.

Considérations de politique

Voici quelques-unes des principales considérations de politiques pour les États membres de la SADC qui cherchent à promouvoir le développement du secteur de l'énergie dans la région.

- ♦ Le concept de "projet régional" doit être clarifié et il est nécessaire d'élaborer un cadre pour la coordination et la mise en œuvre; le soutien et le financement de ces projets. Les institutions existantes telles que le SAPP doivent être pleinement utilisées à cet égard.
- ♦ La région de la SADC devrait créer un environnement propice à l'investissement dans le secteur de l'énergie aux niveaux régional et national, les investisseurs recherchant la stabilité, la durabilité et les bénéfices. L'environnement devrait prendre en compte les caractéristiques uniques des projets du secteur de l'énergie, des délais aussi longs et des coûts de démarrage élevés.
- ♦ De nouvelles approches stratégiques de la coopération régionale sont nécessaires avec un cadre de financement régional clair pour collecter des fonds pour la mise en œuvre du projet. Cela devrait déboucher sur des approches coordonnées de la collecte de fonds aux niveaux régional, national et des services publics.
- ♦ Il est nécessaire de promouvoir les investissements du secteur privé dans le secteur des projets en énergie. Cela peut se faire par le biais d'investissements directs, de syndicats avec des banques multilatérales de développement ou de partenariats public-privé;
- ♦ Des mécanismes doivent être développés pour permettre aux investissements en énergie d'accéder à des fonds à long terme, y compris le développement d'une diversité de fonds grâce à des structures de crédit innovantes et à des arrangements de cofinancement.
- ♦ Il est nécessaire d'examiner un certain nombre de documents juridiques, de politiques, de cadres institutionnels et de stratégies liés à l'énergie qui sont obsolètes et qui doivent être révisés en fonction de l'environnement en mutation afin de rester pertinents et utiles.



Conclusion

La mise en œuvre des documents juridiques, des politiques, des cadres institutionnels et des stratégies a été lente au niveau national, mais la région a fait des progrès significatifs dans le développement de son secteur de l'énergie. La coopération parmi les États membres de la SADC a permis aux pays de la région de partager le surplus d'énergie grâce au marché compétitif du SAPP. À cet égard, la mise en œuvre intégrale de tous les instruments convenus permettra à la SADC de développer son secteur de l'énergie.

Une autre observation importante est qu'un certain nombre de documents juridiques, de politiques, de cadres institutionnels et de stratégies sont obsolètes et doivent être révisés en fonction de l'environnement en mutation pour leur permettre de rester pertinents et utiles. Ceci est très pertinent en ce moment car la SADC a réexaminé et révisé le RISDP, et a adopté une nouvelle stratégie et une feuille de route pour l'industrialisation.

Des études ont également confirmé que l'aide au développement n'est pas la panacée pour le financement et le développement du secteur de l'énergie dans la région de la SADC. Il est nécessaire d'explorer l'efficacité de l'utilisation des stratégies de mobilisation des ressources nationales pour lever des fonds sur les marchés locaux à travers le développement des marchés de capitaux et l'utilisation des fonds du secteur privé. L'investissement et le financement des projets en énergie sont entravés par un certain nombre d'obstacles, notamment les faibles tarifs, la mauvaise préparation des projets, ainsi que par des acheteurs limités qui peuvent signer des accords d'achat d'électricité selon des modèles d'achat unique et d'autres cadres de politiques / réglementaires requis. La capacité de préparation et de mise en œuvre des projets au niveau des services publics et des États membres reste très faible.

Références

- SADC 2015. La Stratégie et feuille de route pour l'industrialisation de la SADC popularisées Stratégie et feuille de route pour l'industrialisation de la SADC.
- SADC 2015. Plan de Développement Stratégique Indicatif Régional de la SADC révisé Stratégie et feuille de route pour l'industrialisation de la SADC.
- SADC 2012. Plan Directeur de Développement des Infrastructures Régionales. Stratégie et feuille de route pour l'industrialisation de la SADC.
- SADC 2010. Stratégie régionale d'accès à l'énergie de la SADC et plan d'action. Stratégie et feuille de route pour l'industrialisation de la SADC.
- SADC 1996. Protocole sur l'énergie dans la région de la SADC. Stratégie et feuille de route pour l'industrialisation de la SADC.
- SADC, SARDC 2015. Il est temps d'aborder la situation du pouvoir dans la région. L'Afrique australe aujourd'hui / SADC Today, Vol. 17 No.5, SADC, SARDC
- SADC, SARDC 2015. Vers des tarifs avantageux pour la SADC. L'Afrique australe aujourd'hui / SADC Today, Vol. 17 No.5, SADC, SARDC
- SADC, SARDC 2013. Incitations réglementaires et politiques: Vers la sécurité énergétique de la SADC. L'Afrique australe aujourd'hui / SADC Today, Vol. 17 No 4, SADC, SARDC

Cette note de politique est produite par la SARDC dans le cadre du projet sur la communication de l'énergie en Afrique australe avec l'appui de l'Agence autrichienne de développement (AAD)/La Corporation Autrichienne de Développement (CAD). La responsabilité du contenu de ce dossier incombe entièrement aux auteurs. L'information et l'analyse ne reflètent pas l'opinion officielle de l'AAD/CAD. *Juillet 2017*



Julius K. Nyerere House
15 Downie Avenue, Belgravia, Harare, Zimbabwe
Tel +263 4 791141 Email sardc@sardc.net
Website www.sardc.net Knowledge for Development

Austrian
Development Cooperation



Intégrer le genre dans l'élan de la lutte contre la corruption

par Nyarai Kampilipili

L'ELAN POUR lutter contre la corruption est un effort collectif qui exige que les femmes et les hommes travaillent ensemble.

Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a déclaré lors du 10ème Pré-Sommet sur le Genre de l'UA (GPS de l'UA) avant le 30ème Sommet de l'UA en janvier à Addis Abeba, en Éthiopie.

Il a déclaré que la coopération entre les femmes et les hommes est essentielle car la corruption affecte différemment les femmes et les hommes, les premiers étant les plus touchés.

Il est donc nécessaire que le continent et la communauté mondiale développent des moyens novateurs d'intégrer l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans la lutte contre la corruption.

"Il est important de souligner que la corruption affecte les progrès vers l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes", a déclaré Faki.

"Elle (la corruption) approfondit les inégalités et les discriminations déjà existantes dans l'accès des femmes à leurs droits humains fondamentaux. Il est donc impératif que nous intégrions l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans nos stratégies de lutte contre la corruption."

Le président Faki a déclaré que les femmes devraient jouer un rôle actif dans la lutte contre la corruption et ne pas laisser aux autres le soin de la réduire.

"Il nous appartient de veiller à ce que les préoccupations spécifiques des femmes soient prises en compte ainsi que la manière de soutenir la participation pleine et effective des femmes aux processus de lutte contre la corruption sur le continent."

La corruption est l'un des principaux défis qui continue d'entraver les efforts visant à

promouvoir le développement durable et la stabilité sur le continent.

Selon l'UA, le continent perd chaque année près de 150 milliards de dollars américains dans la corruption.

Le Rapport sur le développement humain en Afrique de 2014 estimait que l'inégalité entre les sexes coûtait à elle seule 105 milliards de dollars américains à l'Afrique subsaharienne.

À cet égard, les femmes portent souvent le poids de la corruption car elle limite la capacité des gouvernements à fournir des services tels que l'éducation, la santé, l'eau potable et la sécurité sociale. L'impact de cette privation limite la capacité des femmes à participer aux opportunités économiques dans la plupart des pays africains.

L'impossibilité d'accéder à l'éducation contribue à l'incapacité des femmes et des filles d'accéder à de bons emplois formels et à d'autres opportunités d'amélioration économique.

Pour avancer sur les efforts de lutte contre la corruption, le Pré-Sommet sur le Genre de l'UA, tenu les 17 et 18 janvier, a exhorté les femmes et les hommes à travailler ensemble à la mobilisation communautaire et à la sensibilisation à la lutte contre la corruption.

Les femmes et les hommes ont été appelés à mener des campagnes publiques et à mener des activités de plaidoyer contre la corruption en partenariat avec des organismes gouvernementaux, de la société civile et des organismes internationaux.

La SADC est l'un des blocs économiques régionaux en Afrique qui ont renforcé leurs efforts pour lutter contre la corruption en améliorant la coopération entre les États membres.

Dans une de ces initiatives, le Comité anticorruption de la

SADC (SACC) a été créé pour éliminer le fléau de la corruption par l'adoption de mesures préventives et dissuasives efficaces et l'application de la législation pertinente contre tous les types de corruption.

Le SACC est en train de finaliser une stratégie quinquennale de lutte contre la corruption et un plan d'action de la SADC qui feront l'objet de consultations avec les États membres.

Une fois finalisée et approuvée, la stratégie anticorruption et le plan d'action de la SADC seront mis en œuvre grâce à un effort de collaboration des États membres dans le cadre de l'opérationnalisation du Protocole de la SADC contre la Corruption. Le Protocole de la SADC contre la Corruption est entré en vigueur en 2005.

Le GPS de l'UA a eu lieu sous le thème « Gagner la lutte contre la corruption: Une voie durable vers l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes en Afrique ».

Le thème était conforme au thème du 30ème Sommet de l'UA

"Gagner la Lutte contre la Corruption: Un chemin durable vers la transformation de l'Afrique".

L'année 2018 marque le 10ème anniversaire du GPS de l'UA, qui a joué un rôle important dans l'élaboration des politiques de l'UA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et l'inclusion des voix critiques des femmes dans le programme de développement de l'UA.

Cette année marque également 10 ans depuis l'adoption du Protocole de la SADC sur le genre et le développement, révisé en 2016 pour l'aligner sur les autres cadres de développement tels que les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Plan de Développement Stratégique Indicatif Régional de la SADC. □

LES LEADERS AFRICAINS, qui se sont rencontrés en marge du 30ème Sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Éthiopie, ont souligné l'importance d'avoir plus de femmes à des postes de direction au sein de l'UA et des Nations Unies.

Les leaders ont déclaré qu'il est nécessaire de créer et de mettre en œuvre des politiques qui encouragent les jeunes femmes à jouer un rôle actif dans la prise de décision.

Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'UA, a déclaré lors d'une réunion de haut niveau sur "L'égalité d'accès des femmes africaines aux positions de haut niveau de l'Union africaine et des Nations Unies" que des progrès significatifs ont été accomplis.

Il a déclaré que la proportion de femmes occupant des postes de direction est désormais estimée à 45% en 2017 contre 29% en 2013.

En outre, la réunion de haut niveau a souligné l'importance de mettre en place un mécanisme de suivi pour s'assurer que des femmes qualifiées sont recrutées dans toutes les régions géographiques. □





Vers un cadre de promotion du commerce

LA SADC a commandité une étude qui devrait aboutir à l'élaboration d'un cadre régional pour promouvoir le commerce.

Le développement de stratégies régionales pour soutenir le secteur des affaires et aider les entrepreneurs à identifier de nouvelles opportunités commerciales et de nouveaux marchés est une priorité pour la SADC.

En particulier, la stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC préconisent le développement de chaînes de valeur régionales pour stimuler la valeur ajoutée, offrir des opportunités commerciales aux petites et moyennes entreprises (PME) et catalyser la compétitivité à tous les niveaux.

Le Protocole de la SADC sur le Commerce prévoit que les États membres devraient adopter des mesures détaillées de développement du commerce visant à promouvoir le commerce dans la région.

L'article 26 de l'annexe V du Protocole de la SADC sur le commerce reconnaît que "le

Protocole de la SADC sur le Commerce

L'Annexe V du Protocole de la SADC sur le commerce États membres à:

- ❖ Entreprendre des mesures pour renforcer l'infrastructure liée au commerce, en particulier dans les domaines des installations de transport et de stockage, afin d'assurer une distribution efficace des biens et services;
- ❖ Formuler et mettre en œuvre des politiques de développement du commerce en étroite coopération avec le secteur privé;
- ❖ Encourager et faciliter la création de PME et promouvoir leur participation au commerce;
- ❖ Faciliter la fourniture de services liés au commerce dans la région, y compris ceux liés à l'assurance, au fret, aux opérations bancaires, à l'entreposage et à la communication;
- ❖ Faciliter la création de bases de données nationales et régionales et de réseaux d'information commerciale; et
- ❖ Promouvoir les études de marché et la participation à des conférences et réunions internationales afin de s'assurer qu'elles tirent parti des dispositions des accords commerciaux internationaux. □

développement du commerce parmi les États membres et entre les États membres et les pays tiers constitue un élément important du cadre pour réaliser le développement économique et un ordre économique international plus équitable". (Voir l'encadré)

Consciente des progrès accomplis dans la réalisation de son programme d'intégration économique régionale grâce à l'établissement de la ZLE, la SADC a engagé un processus visant à promouvoir des mesures complémentaires visant à tirer parti des nouvelles opportunités commerciales résultant d'une plus grande libéralisation ainsi que des débouchés commerciaux fournis par les marchés régionaux et internationaux en croissance.

Avec le soutien de la République fédérale d'Allemagne par l'intermédiaire de la GIZ, le Secrétariat de la SADC a commandité une étude pour élaborer un projet de cadre de développement du commerce et de promotion commerciale qui servira de base à une plateforme régionale coordonnée d'intervention pratique, développement concret du marché et des outils et services de promotion du commerce et de l'investissement, et l'assistance aux opérateurs économiques et aux organisations professionnelles de la région.

Le principal défi dans la région de la SADC a été le faible niveau du commerce intra-SADC, principalement en raison du faible niveau

d'industrialisation, de la faible capacité de production et du manque de diversité et de complémentarité dans la structure industrielle.

La stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC visent à relever certains de ces défis en renforçant les capacités permettant au secteur privé de produire des biens et des services à valeur ajoutée pouvant être échangés sur le plan régional et mondial de manière compétitive.

La relation entre la libéralisation du commerce et l'industrialisation est explicitement mentionnée à l'article 4 du Protocole sur le commerce, qui stipule que la libéralisation du commerce doit s'accompagner d'une industrialisation afin de renforcer la compétitivité.

Alors que la mise en œuvre de la stratégie et de la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC contribue à la croissance des biens échangeables, de nombreux commerçants, en particulier les PME, manquent d'informations sur les opportunités de marché.

À cet égard, un cadre de promotion et de développement du commerce devrait être conçu de telle manière à compléter et soutenir la mise en œuvre de la stratégie et de la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC et faciliter l'accès au marché pour les biens et services produits dans la région en apportant de l'assistance aux commerçants. □

Statut de la ZLE de la SADC

SELON LE Secrétariat, le commerce intra-SADC a augmenté de 430,9% entre 2000 et 2014 suite à la mise en œuvre du Protocole sur le commerce.

Cependant, en proportion du commerce total de la SADC, le commerce intra-SADC n'a augmenté que de 11,7% en 2000 à seulement 15% en 2014.

La zone de libre-échange (ZLE) de la SADC, prévue dans le Protocole de la SADC sur le commerce, a été lancée en août 2008 à Johannesburg, en Afrique du Sud, à la suite d'un programme de libéralisation commerciale lancé en septembre 2000.

Treize des 16 États membres de la SADC font actuellement partie de la ZLE et la libéralisation tarifaire maximale n'a été atteinte qu'en janvier 2012, date à laquelle le processus de réduction progressive des droits de douane applicable aux produits sensibles a été achevé.

Avec le processus de libéralisation tarifaire interne proche de la finalité dans le contexte de la période de la ZLE, les États membres de la SADC aimeraient voir des interventions plus visibles au niveau régional sur le développement du commerce et la promotion du commerce.

Le Groupe de travail ministériel sur l'intégration économique régionale de la SADC a pris une décision à cet effet en vue d'élaborer une Stratégie de développement du commerce et de promotion du commerce de la SADC.

Cela figurait parmi les activités en suspens dans le cadre de la matrice du plan d'action pour la consolidation de la zone de libre-échange de la SADC adoptée en 2010. □



Grande ZLE pour stimuler le commerce en Afrique

par Kizito Sikuka

UN DES défis qui a entravé le développement durable en Afrique est que le continent négocie plus avec le monde extérieur qu'en Afrique.

Cette structure commerciale signifie que les ressources destinées à développer l'Afrique sont expédiées et échangées ailleurs, ce qui améliore les économies des autres pays d'Europe, d'Asie et des États-Unis.

Le déséquilibre commercial actuel est causé par divers facteurs, notamment la médiocrité des infrastructures construites à l'époque coloniale pour interdire tout mouvement harmonieux des biens, des services et des personnes entre les pays africains, ainsi que l'imposition de barrières non tarifaires entre les pays africains.

Un autre facteur majeur est l'absence d'un secteur industriel dynamique capable de faire passer l'Afrique d'une source de matières premières bon marché pour les autres pays de l'Ouest.

Pour faire face à cette situation et réformer la structure commerciale en Afrique et dans le monde, le continent a intensifié ses efforts pour établir un marché intégré couvrant plus de la moitié des pays d'Afrique.

Communément appelé Zone de libre-échange tripartite (ZLET), le marché intégré comprend 27 pays du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et de la SADC.

Une fois opérationnel, le marché élargi ne devrait pas seulement supprimer les barrières commerciales entre les pays africains mais aussi approfondir l'intégration en améliorant le développement des infrastructures, les flux d'investissement et le renforcement de la concurrence.

Le 30 janvier dernier, le Botswana est devenu le 22^{ème} pays à signer un accord pour lancer la "Grande" ZLE qui créera une population combinée de 700 millions de personnes couvrant la moitié des États membres de l'Union africaine (UA) et un Produit intérieur brut (PIB) d'environ 1,4 billion de dollars américains.

La création de la ZLET est une étape décisive pour concrétiser la vision africaine de la création de la Communauté économique africaine, notamment le lancement d'une ZLE continentale visant à promouvoir la bonne circulation transfrontalière des biens et des services, et à permettre aux pays membres d'harmoniser les politiques commerciales visant à promouvoir l'égalité de la concurrence.

L'harmonisation des politiques commerciales et l'élimination des barrières non tarifaires et d'autres barrières commerciales telles que les droits d'exportation et d'importation énormes permettraient aux pays d'augmenter leurs revenus, de pénétrer de nouveaux marchés et de contribuer à leur développement national.

Un marché africain unique a également la capacité de transformer le défi des migrants en un capital humain pour l'Afrique, en permettant aux travailleurs de combler les lacunes en matière de compétences à travers le continent, ainsi que d'augmenter les arrivées de touristes.

En outre, la création d'un marché unique renforcera l'attrait du continent en tant que partenaire commercial mondial, reconstruisant ainsi les affaires mondiales.

Prenant la parole lors de la cérémonie de signature de l'Accord ZLET par le Botswana, le président du COMESA, Sindiso Ngwenya, a déclaré que l'Arrangement tripartite sera ancré sur trois piliers clés: l'intégration des marchés, le développement industriel et le développement des infrastructures.

"Nos dirigeants politiques ont compris que le simple fait d'ouvrir nos marchés n'augmentera pas la part de notre région dans le commerce mondial et ne contribuera pas à la réduction de la pauvreté. Ils ont donc adopté une approche développementale de l'intégration régionale", a déclaré Ngwenya. du groupe de travail tripartite.

Il a déclaré que la priorisation de l'intégration des marchés, du développement industriel et du développement des infrastructures est essentielle "en reconnaissance des contraintes de l'offre, de la mauvaise connectivité et du coût élevé des affaires dans la région".

Le Dr Thembinkosi Mhlongo, Secrétaire exécutif adjoint de la SADC pour l'intégration régionale, était du même avis, ajoutant que les pays de la région devraient profiter de l'a ZLE tripartite et de la ZLE continentale pour stimuler le commerce intra-régional en Afrique.

"La ZLE tripartite ne doit pas être considéré en isolément, mais plutôt comme une partie intégrante de la ZLE continentale plus large", a-t-il déclaré.

"Ces deux processus offrent à nos opérateurs de la SADC la plate-forme pour de plus grandes opportunités d'accès au marché couvrant à la fois le commerce des biens et des services."

Le Ministre botswanais de l'Investissement, du Commerce et de l'Industrie, Vincent Seretse, a déclaré que le pays est engagé à faire en sorte que le marché élargi soit un succès.

Il a exhorté les autres pays qui n'ont pas encore signé l'accord tripartite à le faire de toute urgence afin que "les Africains créent l'Afrique qu'ils veulent".

Les négociations pour la ZLET ont été menées en trois différentes phases - phase préparatoire, phase 1 et phase 2 pour couvrir un large éventail de questions, notamment la libéralisation tarifaire, les procédures douanières et la simplification de la documentation douanière, les procédures de transit ainsi que la facilitation du mouvement des opérateurs économiques dans la région est en cours de négociation en phases parallèles.

Une fois ces négociations conclues, l'Afrique sera en mesure de lancer la « Grande » ZLE - une démarche qui signifiera une déclaration audacieuse selon laquelle le continent est prêt à réformer et à reconstruire le commerce mondial. sardc.net □

Statut de l'Accord de la Grande ZLE

PAYS	SIGNÉ	RATIFIÉ
Angola	✓	
Burundi	✓	
Botswana	✓	
Union des Comores	✓	
République Démocratique du Congo	✓	
Djibouti	✓	
Egypte	✓	✓
Erythrée	✓	
Kenya	✓	
Lybie	✓	
Lesotho	✓	
Madagascar	✓	
Malawi	✓	
Maurice	✓	
Mozambique	✓	
Namibie	✓	
Rwanda	✓	
Seychelles	✓	
Soudan	✓	
Soudan du Sud	✓	
République Unie de Tanzanie	✓	
Ouganda	✓	✓
Afrique du Sud	✓	
Swaziland	✓	
Zambie	✓	
Zimbabwe	✓	

SADC 
 COMESA 
 EAC 



L'Afrique met au point des stratégies pour approfondir l'intégration et mettre fin aux conflits

par Danai Majaha

L'UNION AFRICAINE convoquera un sommet extraordinaire au Rwanda en mars pour signer l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC) et examiner les instruments juridiques de la ZLEC, franchissant ainsi une étape majeure vers le renforcement du commerce entre les pays africains.

Une fois pleinement opérationnelle, la ZLEC proposée devrait faire passer le commerce intra-régional africain de 10% à 40%.

La ZLEC réunira les 55 États membres de l'UA, créant un marché combiné de plus d'un milliard de personnes et un produit intérieur brut combiné de plus de 3,4 billions de dollars américains.

Le président rwandais, Paul Kagame, a été élu Président pour la prochaine année à la 30ème Assemblée ordinaire des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, tenue en janvier en Éthiopie, et a immédiatement offert d'accueillir le sommet extraordinaire le 21 mars à Kigali.

Cela sera précédé d'une session extraordinaire du Comité technique spécialisé de l'UA sur la justice et les affaires juridiques pour examiner les instruments avant la réunion des Chefs d'État et de gouvernement.

L'Afrique avait initialement prévu de lancer la ZLEC avant la fin de 2017. Cependant, cela a été retardé pour s'assurer que les bonnes modalités étaient mises en place pour le succès du marché.

Un autre résultat clé du 30ème sommet de l'UA qui s'est tenu les 28 et 29 janvier au siège de l'UA à Addis Abeba a été l'adoption d'un

protocole au Traité instituant la Communauté économique africaine relatif à la libre circulation des personnes, droits de résidence et droit d'établissement et son projet de feuille de route de mise en œuvre.

D'autres décisions clés ont été prises lors du sommet de l'UA: le lancement d'un marché unique du transport aérien africain (SAATM), essentiel à la réalisation de la vision à long terme d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique dans le cadre de l'Agenda 2063.

Le lancement du marché unique du transport aérien devrait permettre une plus grande connectivité à travers le continent, un ingrédient clé des efforts de développement durable de l'industrie de l'aviation et du tourisme en Afrique.

La décision d'adopter SAATM, l'un des projets phares de l'Agenda 2063 de l'UA, a été prise lors de la 24ème session ordinaire de l'Assemblée de l'UA qui s'est tenue en janvier 2015 en Éthiopie.

Les discussions sur le ciel ouvert africain se poursuivent depuis deux décennies et ont débouché sur l'adoption de la Décision de Yamoussoukro par les dirigeants africains en 2000.

Actuellement, 23 États membres ont promis leur engagement en faveur du marché unique de l'air dont la mise en œuvre devrait augmenter le nombre de routes, réduire le coût du transport aérien et contribuer à l'expansion du commerce intra-africain et du tourisme.

Les dirigeants africains sont cependant parfaitement conscients que ces plans ne peuvent pas pleinement réussir en cas de conflit et ils ont donc convenu d'intensifier leurs efforts pour mettre fin aux conflits armés sur le continent grâce à une coopération accrue visant à "faire taire les armes" d'ici 2020.

Le Sommet a nommé l'ancien ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui est également un ancien commissaire de l'UA pour la Paix et la Sécurité, en tant que Haut Représentant de l'UA pour Faire taire les Armes.

Ils ont appelé les États membres, les Communautés Économiques Régionales (CER), les Nations Unies et d'autres partenaires "à étendre leur coopération et à soutenir ses activités en aidant l'Afrique et son peuple à faire taire les armes en Afrique d'ici 2020".

"L'Assemblée souligne en outre qu'il est urgent que l'UA mobilise des fonds pour soutenir les activités du Haut Représentant afin de lui permettre de s'acquitter de son mandat, en particulier en galvanisant les efforts de toutes les parties prenantes pour intensifier les activités de mise

en œuvre de la Feuille de route," lit-on dans la déclaration publiée à la fin du Sommet de l'UA.

Le président égyptien Abdel Fattah el Asisi, président du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA (PSC) en janvier, a présenté le rapport du PSC sur la mise en œuvre de la Feuille de route Principale de l'UA sur les mesures pratiques pour Faire taire les Armes en Afrique.

La feuille de route a été approuvée par le 28ème Sommet de l'UA qui s'est tenu il y a un an en Éthiopie, et prévoit des mesures pratiques et assorties de délais pour atteindre l'objectif de faire taire les armes dans deux ans.

Il est fondé sur le principe que l'Afrique devrait assumer la responsabilité totale de son destin.

Parmi les mesures concrètes proposées dans la feuille de route figurent l'engagement des États membres de l'UA et des CER de fournir un financement adéquat pour renforcer la Force africaine en attente dans les domaines de la préparation des forces, de l'emploi des forces et de l'emploi post-conflit conformément au Plan de travail quinquennal de Maputo sur l'amélioration de la FAA.

La feuille de route exige également des États membres et des CER de consolider les accords juridiques pour le déploiement rapide de la FAA en tant que mécanisme de réponse pour soutenir les efforts visant à mettre fin aux conflits, ainsi que pour protéger les civils, y compris lors de catastrophes naturelles ou d'origine humaine. sardc.net □



Février-Avril 2018

L'AFRIQUE

AUSTRALE AUJOURD'HUI

SADC AUJOURD'HUI Vol. 20 No 2 FÉVRIER 2018



SADC AUJOURD'HUI

est produit en tant que source de référence des activités et opportunités dans la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe, et en tant que guide à l'attention des responsables politiques à tous les niveaux du gouvernement national et régional.

Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe

SADC Secretariat, SADC House, Private Bag 0095,
Gaborone, Botswana
Téléphone +267 395 1863 Fax +267 397 2848/318 1070
Adel: registry@sadc.int Site web: www.sadc.int

SADC AUJOURD'HUI est publié six fois par an par le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC) pour le Secrétariat de la SADC à Gaborone, Botswana, en tant que source de connaissance fiable sur le développement régional. Les articles peuvent être librement reproduits par les médias et autres, selon l'attribution.

RÉDACTEUR

Munetsi Madakufamba

COMITÉ DE RÉDACTION

Joseph Ngwawi, Kizito Sikuka, Eglina Tauya, Admire Ndhlovu,
Phyllis Johnson, Danai Majaha, Anesu Ngadya, Tariro Sasa, Nyarai Kampilipi,
Tanaka Chitsa, Lynette Chitambo, Tonderai Mpfou
Monica Muteru, Raymond Ndhlovu

TRADUCTEUR

Chris Kambayi

L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI est soutenue par l'Agence de Développement Autrichienne, en soutien au Groupe Thématique SADC Énergie des Partenaires Internationaux de Coopération co-présidé par l'Autriche.

© SADC, SARDC, 2018

SADC AUJOURD'HUI reçoit les contributions de particuliers et d'organisations au sein de la SADC, sous forme d'articles, photographies, fiches d'informations et commentaires et autres articles pertinents provenant de l'extérieur de la région. Les éditeurs se réservent le droit de sélectionner ou rejeter les informations et d'éditer en fonction de l'espace disponible. Le contenu ne reflète pas nécessairement les positions et opinions officielles de la SADC ou du SARDC.

SADC AUJOURD'HUI est publié en anglais, portugais et français, et est également disponible en version électronique à www.sadc.net. Connaissance pour le Développement, lié à www.sadc.int

CONCEPT & MISE EN PAGE
Tonely Ngwenya, Anisha Madanhi

PHOTOS ET ILLUSTRATIONS

P1 thisafrica.me, sundaynews.co.zw; P2 tbn0.gstatic; P4 wikimedia.com,
todayonline.jpg; irinnews.jpg, rfi.jpg, il.wp.jpg, flags.net, wordpress.com;
P5 blogstravel.co.uk, tui.at; P6 sadc.int; P11 pre-summit au.jpg;
P12 clubofmozambique chirundu.jpg, littlegatepublishing.jpg;
P13 southafrica.to, vice.jpg; P14 pinimag.com, twimag.jpg, 99percentinvisible.jpg
P16 Mauritius.svg.png, flags.net, adorethelife.com, newsimg.bbc

Abonnez-vous aujourd'hui

SADC AUJOURD'HUI est disponible moyennant un tarif d'abonnement annuel pour six numéros par an: le tarif est de US\$55 en dehors du continent africain, y compris les frais d'affranchissement; US\$40 pour le reste de l'Afrique; et US\$30 pour la région de la SADC. Votre abonnement vous permettra de recevoir le bulletin d'information par avion ou courrier électronique. Pour plus de détails, veuillez contacter le Rédacteur.

Les correspondances concernant cette édition doivent être adressées au:

Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC)
Julius K. Nyerere House, 15 Downie Avenue, Belgravia, Box 5690, Harare, Zimbabwe
Tél: +263 4 791 141 Fax +2634 791 271

Adel: sadctoday@sadc.netwww.sadc.net

Connaissance pour le Développement

[sadc.net](https://www.facebook.com/sadc.net) [@sadc.net](https://twitter.com/sadc.net)

Austrian
Development Cooperation

Ce document est produit par la SARDC dans le cadre d'un projet réalisé avec le financement de l'Agence autrichienne de développement (AAD)/la Corporation Autrichienne de Développement (CAD). La responsabilité du contenu de cette publication incombe entièrement aux auteurs. L'information et l'analyse ne reflètent pas l'opinion officielle de l'Agence autrichienne de développement /la Corporation Autrichienne de Développement

Février
1-2, Botswana

Conférence SOLTRAIN 2018

Des experts en énergie d'Afrique australe se réuniront à Gaborone pour discuter des moyens d'améliorer une approche coordonnée pour exploiter le potentiel énergétique du soleil. L'Initiative de formation et de démonstration solaires thermiques en Afrique australe (SOLTRAIN) est un programme régional sur le renforcement des capacités et la démonstration des systèmes thermiques solaires dans la région de la SADC.

5-8,
Afrique du Sud

Conférence sur l'investissement dans le secteur Minier Africain 2018

La Conférence sur l'investissement dans le secteur Minier africain est la plus grande conférence sur l'investissement minier au monde et réunit des investisseurs, des sociétés minières, des gouvernements et d'autres parties prenantes du monde entier pour apprendre et resauter, le tout dans le seul but de faire progresser l'exploitation minière en Afrique.

20-21,
Afrique du Sud

Conférence sur l'Énergie en Afrique

La conférence réunira des experts internationaux et continentaux pour partager des idées et des solutions aux défis énergétiques de l'Afrique tout en explorant les vastes opportunités de développement énergétique offertes à l'Afrique.

22, Namibie

Conseil des Ministres de ZAMCOM

Concentré sur les activités de la Commission du cours d'eau du Zambèze (ZAMCOM) dont le Secrétariat est basé au Zimbabwe, le Conseil des ministres fournira des orientations de politique pour promouvoir la gestion et le développement coopératifs du bassin du fleuve Zambèze; approuver les plans de travail et les budgets annuels; et d'examiner les recommandations du comité technique de ZAMCOM.

Mars
12-23,
ONU New York62^{ème} session de la Commission de la Condition de la Femme

La session de la Commission de la condition de la femme (CSW) de cette année se concentre sur le thème "Défis et opportunités pour atteindre l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles rurales". La CSW se réunit annuellement et est le principal organe intergouvernemental mondial exclusivement dédié à la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes, jouant un rôle de premier plan dans le suivi et l'évaluation des progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing.

21, Rwanda

Sommet Extraordinaire de l'Union Africaine

A la suite des décisions de la 30^{ème} Assemblée Ordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine tenue en janvier en Éthiopie, l'UA convoquera un Sommet Extraordinaire au Rwanda en mars pour discuter et adopter l'Accord établissant la Zone Continentale de Libre Échange Africaine (ZLEC) et en examiner les instruments juridiques. Le sommet sera précédé d'une session Extraordinaire du conseil exécutif le 19 mars.

21 - 22,
Swaziland43^{ème} Réunion du Comité Exécutif du SAPP

Le Pool énergétique de l'Afrique australe discutera de la situation énergétique dans la région lors de la 43^{ème} réunion de son Comité Exécutif, organisée par la Swaziland Electricity Company. Le SAPP est un organisme régional qui coordonne la planification de la production, du transport et de la commercialisation de l'électricité pour le compte de 12 services publics des États membres de la SADC, de deux sociétés de transport indépendantes et de deux producteurs d'électricité indépendants.

22, Mondial

Journée Mondiale de l'Eau.

La Journée mondiale de l'eau se tient chaque année le 22 mars pour attirer l'attention sur l'importance de l'eau douce et la gestion durable des ressources en eau douce. Le thème pour 2018 est "Nature pour l'eau" - explorer des solutions basées sur la nature pour relever les défis de l'eau au 21^{ème} siècle.

Date à déterminer,
Afrique du Sud

Conseil des ministres de la SADC

Le Conseil des ministres de la SADC est chargé de superviser et de surveiller les fonctions et le développement de la SADC, et de veiller à ce que les politiques soient correctement mises en œuvre pour faire progresser l'intégration régionale.

Avril
11, Botswana

Réunion du Groupe Thématique des Experts de la SADC et de l'Interaction Énergie/Eau

Le groupe thématique sur l'énergie est une réunion de coordination de la SADC et de ses organisations subsidiaires avec des partenaires de coopération et des experts pour examiner la situation énergétique dans la région. Le GTE se réunira conjointement avec le groupe de référence sur la stratégie de l'eau pour discuter des questions liées à l'eau et à l'énergie.

50
ANS

12 Mars 1968



L'île Maurice célèbre 50 ans d'indépendance

MAURICE ATTEINT un autre jalon le 12 mars 2018 lorsque le pays célèbre son 50ème anniversaire d'indépendance.

Le chemin de l'indépendance n'était pas facile et remonte aux années 1630, lorsque les Européens s'installèrent dans les îles.

La première colonie hollandaise a duré environ 20 ans mais l'échec de développer suffisamment de dividendes les a fait quitter le pays en 1710.

Lorsque les Hollandais sont partis, l'île est devenue une colonie française en septembre 1715, appelée "Ile de France".

Cependant, ce n'est qu'à partir de 1735, avec l'arrivée du gouverneur français Mahé de La Bourdonnais, que l'île de France commence à se développer.

L'île était sous l'administration de la Compagnie française des Indes orientales, qui a maintenu sa présence jusqu'en 1767.

Les fonctionnaires étaient nommés par le gouvernement français, à l'exception d'une brève période pendant la Révolution française où les habitants ont mis en place un gouvernement indépendant de la France.

Pendant les guerres napoléoniennes, l'île de France est devenue une base à partir de laquelle les corsaires français ont organisé des raids réussis sur les navires commerciaux britanniques jusqu'en 1810 lorsqu'une forte expédition britannique a été envoyée pour capturer l'île.

Lorsque l'île a été capturée, un traité de Paris a été signé en 1814, et l'île de France a retrouvé son ancien nom "Maurice". L'île a été cédée à la Grande-Bretagne, qui a promis de garantir le respect de la langue, des coutumes, des lois et des traditions des habitants.

Des réformes socio-économiques importantes ont été réalisées pendant l'administration britannique. Par exemple, l'abolition de l'esclavage a été approuvée en 1835, tandis que les planteurs locaux ont été indemnisés pour la perte de leurs esclaves importés d'Afrique et de Madagascar pendant l'occupation française.

Un conseil de gouvernement fut établi en 1825 et agrandi en 1886 pour faire place à d'autres représentants locaux.

Une percée majeure a eu lieu en 1948 lorsque, après des années de négociations prolongées pour une constitution plus libérale, le vote et la prise de positions influentes ont été étendus à tous les adultes qui pouvaient passer un test d'alphabétisation.

Le Conseil de gouvernement a ensuite été remplacé par un Conseil législatif composé de 19 membres élus, de 12 membres nommés par le gouverneur et de trois membres d'office.

Des élections générales ont eu lieu en août 1948 et le premier Conseil législatif s'est réuni le 1er septembre 1948.

A la suite des conférences constitutionnelles tenues à Londres en 1955 et 1957, le système ministériel fut introduit et des élections générales eurent lieu le 9 mars 1959.

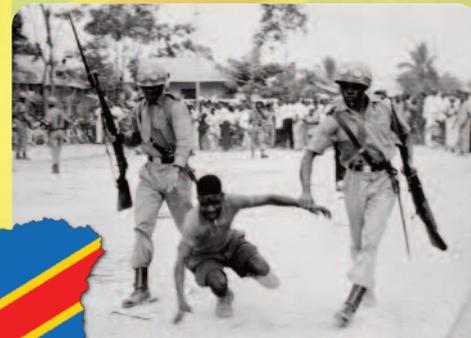
En 1961, une conférence d'examen constitutionnel s'est tenue à Londres et un programme de progrès constitutionnel a été établi. Elle a été suivi en 1965 par une conférence constitutionnelle qui a ouvert la voie à l'indépendance de Maurice.

Après les élections générales de 1967, Maurice adopta une nouvelle constitution et l'indépendance fut proclamée le 12 mars 1968.

Maurice a obtenu le statut de République 24 ans plus tard, le 12 mars 1992.

Pour célébrer le Jubilé d'Argent, une série d'activités a été lancée en mars 2017 sous le thème "La Main dans La Main".

Les célébrations d'un an illustrent l'évolution et les différentes phases de développement du pays depuis son indépendance en 1968 et son accession à la République en 1992. □



La RDC se souvient des pionniers de la libération

LE 4 JANVIER est célébré comme la Journée des Martyrs en République Démocratique du Congo (RDC). Connue sous le nom de la "Journée des Martyrs de l'Indépendance", cette journée commémore l'action de masse de ce jour en 1959 qui a sonné le glas du colonialisme belge au Congo.

"L'indépendance immédiate", le mot d'ordre des manifestants de Kinshasa, est rapidement devenue une revendication non négociable du mouvement d'indépendance nationale dans tout le pays. La révolte marque le début d'une phase nouvelle et véritablement révolutionnaire dans le mouvement - la phase de la radicalisation de la lutte. □

PUBLIC HOLIDAYS IN SADC

Février-Avril 2018

1er Février	Abolition de l'esclavage	Maurice
3 Février	Fête des Héros	Mozambique
4 Février	Journée nationale de lutte armée	Angola
13 Février	Carnaval	Angola
	Maha Shivaratree	Maurice
16 Février	Nouvel an chinois	Maurice
3 Mars	Journée des Martyrs	Malawi
8 Mars	Journée de la femme	Angola, Zambie
11 Mars	Journée Moshoeshoe	Lesotho
12 Mars	Fête nationale	Maurice
	Journée de la jeunesse	Zambie
18 Mars	Ugaadi	Maurice
	Journée Cheikh Al Maarouf	Comores
21 Mars	Journée des droits de l'homme	Afrique du Sud
	Jour de l'indépendance	Namibie
29 Mars	Journée des Martyrs	Madagascar
30 Mars	Vendredi Saint	Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Namibie, Seychelles, Sud Afrique, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe
1er Mars	Dimanche de Pâques / Samedi Saint	Seychelles, Zambie
2 Avril	Lundi de Pâques	Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Namibie, Seychelles, Swaziland, Tanzanie
	Journée de la famille en Afrique du Sud	
4 Avril	Journée de la paix et de la réconciliation	Angola
7 Avril	Journée Cheik Abeid Karume	Tanzanie
	Fête de la Femme	Mozambique
13 Avril	Leilat al-Meiraj	Comores
14 Avril	Vendredi Saint	Tanzanie
18 Avril	Jour de l'indépendance	Zimbabwe
19 Avril	Jour de l'Anniversaire du Roi	Swaziland
25 Avril	Journée nationale du drapeau	Swaziland
26 Avril	Journée Syndicale	Tanzanie
27 Avril	Journée de la Liberté	Afrique du Sud
30 Avril	Journée de la Jeunesse	RDC